



Maisons-Laffitte, Cité du Cheval : un destin commun

Depuis plus de deux siècles, Maisons-Laffitte vit au rythme des chevaux.

Si dans un premier temps l'organisation de courses « à l'anglaise » a servi de loisir aux propriétaires successifs du domaine de Maisons, tels le Comte d'Artois ou le Prince de la Moskowa, les courses de chevaux sont en l'espace de quelques décennies devenues une véritable industrie dans notre ville, avec une influence déterminante sur son identité et notre cadre de vie.

Maisons-Laffitte n'a pas été la seule ville hippique à émerger, loin s'en faut, mais elle est la seule à s'être ainsi fondue dans le tissu urbain de l'agglomération parisienne. Pour l'industrie hippique, ce voisinage avec la capitale a été un véritable atout et le demeure encore aujourd'hui : proximité des grands hippodromes, accessibilité aux propriétaires parisiens désireux de suivre leurs chevaux ou encore cadre exceptionnel pour l'équitation de loisirs. Mais elle n'en subit pas moins la pression foncière, la demande immobilière et la saturation des réseaux de circulation. Pourquoi alors consacrer tant d'efforts pour soutenir une activité qu'on imagine plus aisément compatible avec un environnement rural ?

LE CHEVAL, PREMIÈRE SOURCE D'ACTIVITÉ À MAISONS-LAFFITTE

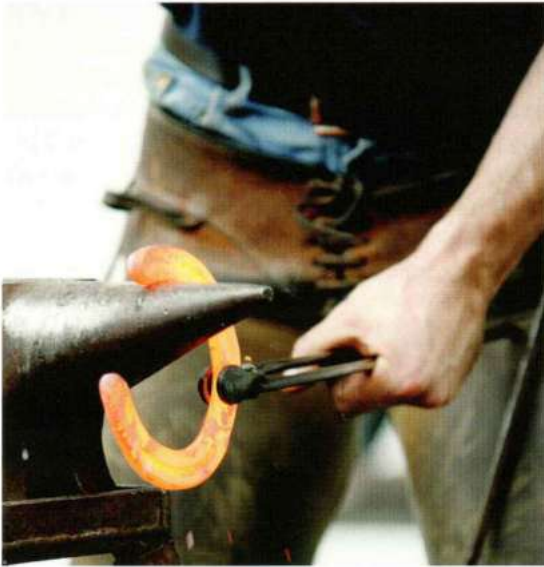
Le secteur du cheval à Maisons-Laffitte, c'est près de 80 établissements, écuries de courses, centres équestres, poney clubs, pensions, abritant plus de



1 500 chevaux et générant un chiffre d'affaires annuel estimé à 45 millions d'euros. C'est également plus de 300 emplois directs, soit près de 10 % des emplois salariés sur la commune, tous secteurs confondus.

La part de l'hippodrome est la plus importante, avec un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros (2006) reversés à France Galop sur les enjeux PMU et 60 employés à temps plein pour la gestion et l'entretien des pistes. Les écuries de courses, avec une soixantaine d'entraîneurs employant environ

200 personnes, totalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 12 millions d'euros, sous la forme des pensions et des pourcentages sur les gains en courses. Quant au cheval de sport et de loisirs, il ne compte pas moins de 800 chevaux répartis sur 7 centres équestres, 22 écuries de propriétaires, avec un chiffre d'affaires estimé à 5,5 millions d'euros générés par les écoles d'équitation et les pensions pour chevaux. Ce secteur est également le premier en nombre de consommateurs avec plusieurs milliers de clients, en majorité mansonniens.



Le cheval engendre également bon nombre d'emplois indirects : maréchaux ferrants, vétérinaires, ostéopathes, selliers, transporteurs spécialisés, fournisseurs d'aliments, sans compter les commerces et lieux de convivialité fréquentés par les professionnels. De près ou de loin, le cheval fait ainsi vivre plusieurs centaines de Mansonniens.

Les infrastructures hippiques occupent environ 40 % de la superficie totale de la commune. L'hippodrome et le centre d'entraînement forment un ensemble de 220 hectares, faisant de France Galop le premier contributeur au budget de l'Association Syndicale du Parc. Plus d'une centaine d'écuries sont recensées à Maisons-Laffitte, avec une capacité d'accueil de 1 750 boxes, et occupant une superficie de 27 hectares, soit une partie conséquente du foncier bâti du Parc. Hormis le centre d'entraînement, plus de 6 kilomètres d'allées cavalières permettent la circulation des chevaux et sont gérés conjointement par France Galop et l'ASP.

L'Association Syndicale du Parc joue ainsi tout son rôle dans la préservation de l'environnement hippique de Maisons-Laffitte, se situant d'ailleurs dans la droite ligne de la politique initiée par Jacques Laffitte lui-même. L'ASP consacre ainsi plusieurs dizaines de milliers d'euros et affecte une partie importante de son personnel à l'entretien des allées cavalières ou aux actions de prévention et de sécurité.

« Maisons-Laffitte, cité du cheval » n'est pas qu'un slogan, mais une réalité profondément ancrée. Le cheval porte ainsi la renommée de notre ville par-delà les frontières et attire nombre de visiteurs à Maisons. C'est également un formidable vecteur de convivialité entre Mansonniens, cavaliers ou non, en témoigne le succès des journées « événements » sur l'hippodrome.

LES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR LE CHEVAL

Dans les années 70, Maisons-Laffitte comptait plus de 3 000 chevaux de courses et l'hippodrome drainait des milliers de spectateurs à chaque réunion. Mais de la grève des lads en 1909 à la menace de fermeture de l'hippodrome en 1994, les chevaux n'ont pas connu que des moments de ferveur et de triomphe dans un environnement qui leur impose une constante adaptation aux contraintes de « la ville à la campagne ».



Le nombre des chevaux à l'entraînement a ainsi continuellement baissé pour atteindre un plancher de moins de 600 chevaux en 1997. Dans le même temps, s'est développé le cheval de sport et de loisirs, mais tous les chevaux de courses n'ont pas été remplacés par des chevaux de selle. Les promoteurs immobiliers se sont fait fort de racheter les écuries ainsi disponibles pour les démolir et construire des résidences collectives afin de satisfaire la demande croissante d'un habitat périurbain dans une zone géographique privilégiée, à la fois protégée par les barrières naturelles que sont la Seine et la forêt de Saint-Germain, mais aussi située en plein sur l'axe Paris-La Défense-Cergy-Pontoise, une des clés du développement pour les urbanistes des 30 Glorieuses.

La Ville a subi les transformations les plus notables avec une quinzaine d'écuries disparues et remplacées par de l'habitat résidentiel. Mais ni le Petit Parc ni le Parc n'ont été épargnés par cette vague. L'arrivée d'une nouvelle population dans ces résidences a été réellement bénéfique pour le renouvellement sociologique de la Ville. Mais pour le secteur du cheval, la chute de la capacité d'hébergement des chevaux a provoqué d'importants déséquilibres dans l'économie de la filière. Une nouvelle difficulté pour les professionnels du cheval est également apparue : loger leurs employés, dont les salaires n'ont pas suivi la hausse du prix de l'immobilier.

Maisons-Laffitte a également été touchée par les transformations de la filière elle-même. L'essor du PMU a paradoxalement contribué à éloigner le public des hippodromes grâce à la retransmission télévisée du tiercé. En outre, les restructurations des sociétés de courses ont mis en évidence les problèmes de rentabilité d'un trop grand nombre d'hippodromes. Enfin les contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur les écuries en région parisienne ont encouragé la délocalisation vers la Province.

Le champ de courses de Maisons-Laffitte a ainsi été proche de la fermeture et n'a dû sa survie qu'à l'intervention des Mansonniens et des collectivités territoriales qui ont étroitement collaboré avec France Galop pour sauver cet ensemble unique. Il s'agissait là d'une nécessité d'intérêt général, dès lors que la fermeture de l'hippodrome eût entraîné la catastrophe environnementale d'une friche de près de 100 hectares sur la commune en bord de Seine, sachant qu'aucune construction autre n'est possible sur un espace exposé aux risques d'inondations, et que seul un champ de courses permettant plusieurs dizaines de réunions PMU par an dégage les bénéfices suffisants pour entretenir un tel espace vert.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

La collectivité consacre ainsi depuis de nombreuses années des efforts considérables pour accompagner le développement de la filière hippique et prévenir les dangers qui pèsent sur elle.

Lors de l'élaboration du POS, dès 1992, il a été décidé de protéger les écuries en restreignant toute possibilité de nouvelles constructions sur ces parcelles autres que dédiées aux activités hippiques (zone UHP). Le POS a été de ce point de vue très efficace et le nombre de boxes disponibles est à présent stable. Alors que les écuries nécessitent un certain espace de cours, paddocks et autres, leur disparition conduirait inéluctablement à une densification du Parc, compte tenu de la demande en habitat résidentiel. Aussi les Coefficients d'Occupation des Sols (COS) ont-ils été abaissés à 0.1 pour les logements dans la zone hippique contre 0.2 à 0.25 dans le reste du Parc.



Pour organiser la circulation dans le Parc, une réglementation spécifique a été mise en place pour permettre aux chevaux de se déplacer en sécurité. En effet, ce sont plusieurs centaines de chevaux et de cavaliers qui empruntent chaque jour la voie publique pour se rendre sur le centre d'entraînement ou bien dans la forêt et la cohabitation avec l'automobile n'est pas toujours aisée. La présence d'un poste à cheval de la Gendarmerie dans le Parc est de ce point de vue un atout majeur.

La Ville de Maisons-Laffitte organise en outre elle-même des événements en partenariat avec France Galop ou avec les poneys-clubs mansonniens, des journées phares qui attirent à chaque fois plusieurs milliers de personnes. Ces journées permettent notamment aux Mansonniens non initiés de profiter du formidable spectacle que peuvent offrir les chevaux, dans une ambiance conviviale.

La collectivité s'est également investie directement dans le développement des infrastructures hippiques, en signant en 2002 un partenariat avec France Galop, le Département des Yvelines et la Région Ile de France pour un ambitieux programme d'investissements sur plusieurs années, destiné

à moderniser l'hippodrome et le centre d'entraînement, remettre aux normes les équipements existants et en développer de nouveaux, comme par exemple une piste « tous temps » en sable fibré. Le montant total des investissements est de 8,8 millions d'euros, financés à 10 % par la Ville, 20 % par le Département, 30 % par la Région et 40 % par France Galop. En outre, la Ville prend elle-même à sa charge la réalisation d'un nouvel ensemble: 170 boxes, une quarantaine de logements de type social, une clinique équine, une forge de maréchalerie ainsi que des espaces de travail pour les chevaux de courses sur le Rond Sévigné qu'elle a acquis à cette fin.

Enfin, pour répondre à la demande croissante en matière d'infrastructures équestres pour les chevaux de sport et de loisirs, la Ville a investi largement dans la carrière Molière qui permet la préparation aux compétitions et l'organisation de concours.

Les investissements ainsi réalisés commencent à porter leurs fruits. Après une période de déclin a suivi le renouveau et le nombre des chevaux de courses à l'entraînement a approché les 1 000 en 2005. Les instances ont fait le pari d'organiser des courses de galop toute l'année, y compris l'hiver qui était jusqu'ici une période creuse. La piste en sable fibré a permis aux entraîneurs mansonniens de préparer leurs chevaux pour les meetings de Deauville, Pau et Cagnes-sur-Mer.



C'est le signe qu'il n'y a pas de fatalité et que le soutien à un secteur économique dans les moments difficiles n'a rien d'artificiel. Il est au contraire indispensable pour permettre son adaptation aux nouvelles réalités économiques.

Le destin de Maisons-Laffitte est véritablement consubstantiel du cheval. Loin de la nostalgie d'un passé glorieux, c'est notre cité du XXI^e siècle qui a besoin des chevaux pour garder son identité. Chaque Mansonien, qu'il soit cavalier ou non, amateur ou non, profite chaque jour de ce que nous apportent les chevaux en termes de richesse économique, culturelle, environnementale et identitaire. Sans les chevaux, c'est le déclin économique de toute notre ville qui nous attend. Une cité dortoir, aussi dorée soit-elle, reste une cité dortoir.

On a vu que l'industrie hippique a mis plus d'un siècle à se développer pour atteindre sa physionomie actuelle. Combien de temps faudrait-il pour retrouver une source de même ampleur dans un autre domaine? L'hippodrome et le centre d'entraînement, soit près d'un tiers de la superficie de la ville, qui abrite aujourd'hui des infrastructures à la fois ultra modernes, sophistiquées et écologiques, deviendraient une charge impossible à supporter par la seule collectivité. Ce qui nous attendrait, c'est la fatalité de la densification urbaine, la fuite en avant pour attirer de nouveaux contribuables.

Les chevaux sont ainsi le cœur de Maisons-Laffitte, mais aussi ses poumons, ses artères et son âme.

